
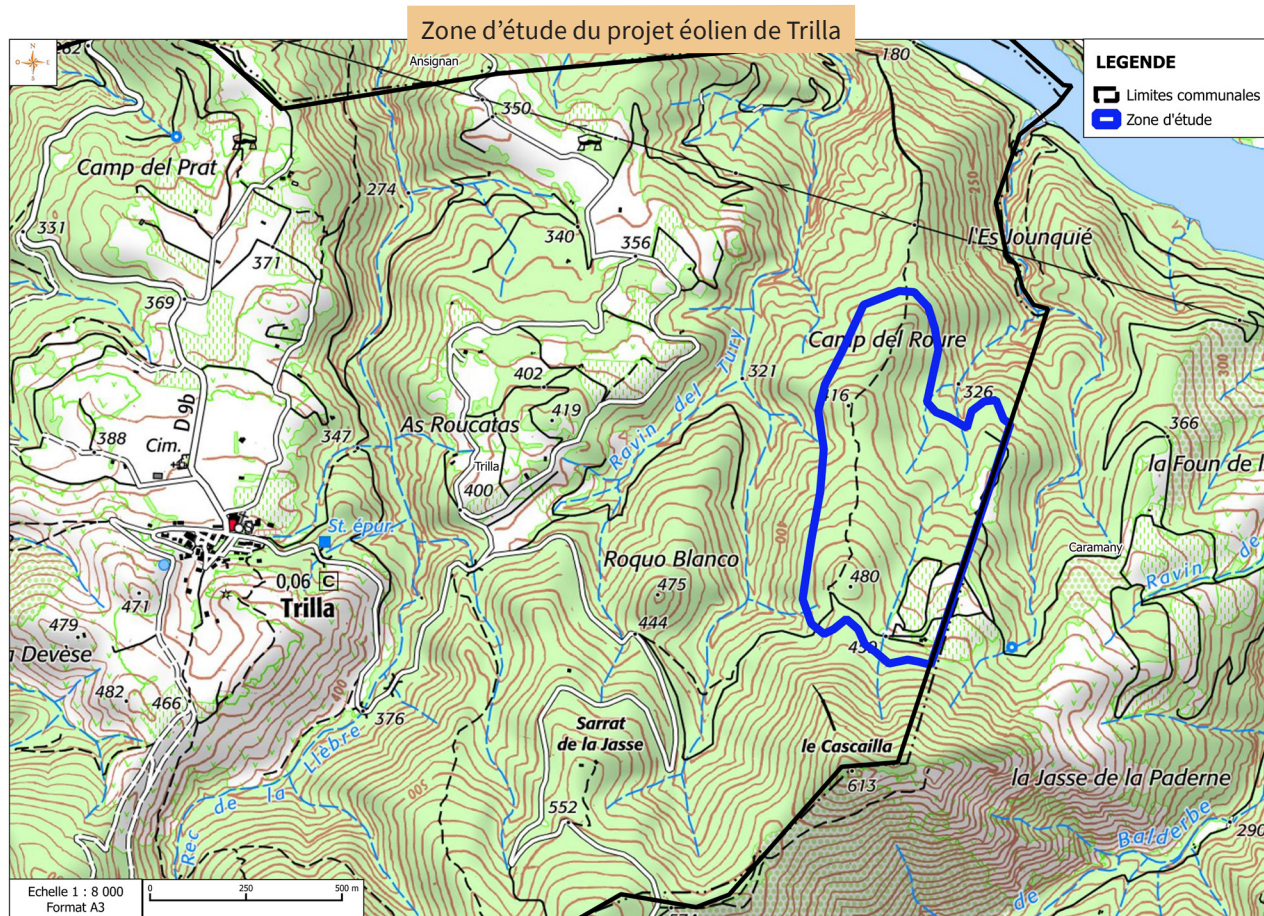


Projet éolien de Trilla

Ce premier bulletin d'information a pour objectif de vous expliquer notre démarche de développement du projet éolien actuellement à l'étude sur votre territoire. Nous espérons qu'il répondra à vos éventuelles interrogations. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

Tout au long du développement du projet, nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet, de la tenue de réunions ou permanences publiques, à travers la distribution de bulletin d'information et de la page internet dédiée au projet :
<https://www.abo-wind.com/fr/la-societe/a-propos-abo-wind/nos-projets/trilla.html>

 Une permanence publique aura lieu cet automne afin d'échanger sur le sujet, la date vous sera communiquée prochainement.

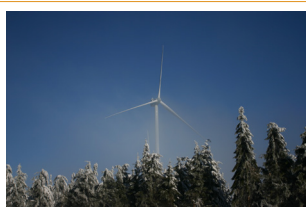


LA ZONE D'ÉTUDE

Depuis plus de 15 ans, ABO Wind est un acteur incontournable de l'éolien sur le territoire français. Présent dans l'ancienne région Midi-Pyrénées, deux parcs développés par notre société sont en exploitation depuis 2009 et 2012 sur les communes de Cuq, Serviès et Assac, dans le Tarn.

ABO Wind lance en 2017 la réflexion pour de nouveaux projets sur le territoire des Pyrénées Orientales, qui présente un des gisements les plus importants du pays. C'est dans ce cadre qu'ABO Wind, en accord avec la municipalité, a lancé le projet éolien de Trilla sur les secteurs de Camp del Roure et Coll de Taupo, information qui vous a été communiquée lors de la réunion publique du 28 avril 2018.

La zone d'étude a été choisie en fonction des différentes contraintes techniques et environnementales du territoire, mais également pour sa position géographique éloignée par rapport aux principaux bourgs.



COMMENT SE DÉROULE UN PROJET ÉOLIEN ?

L'ÉTUDE DE VENT

Les données récoltées permettront de connaître avec précision le gisement, à différentes hauteurs, et pour une durée de 1 à 2 ans. Ces données, corrélées avec des données de Météo France sur une période plus longue permettront de définir :

- Le type d'éolienne : taille, caractéristiques
- Les distances entre chaque éolienne et leur nombre
- La production électrique du futur parc

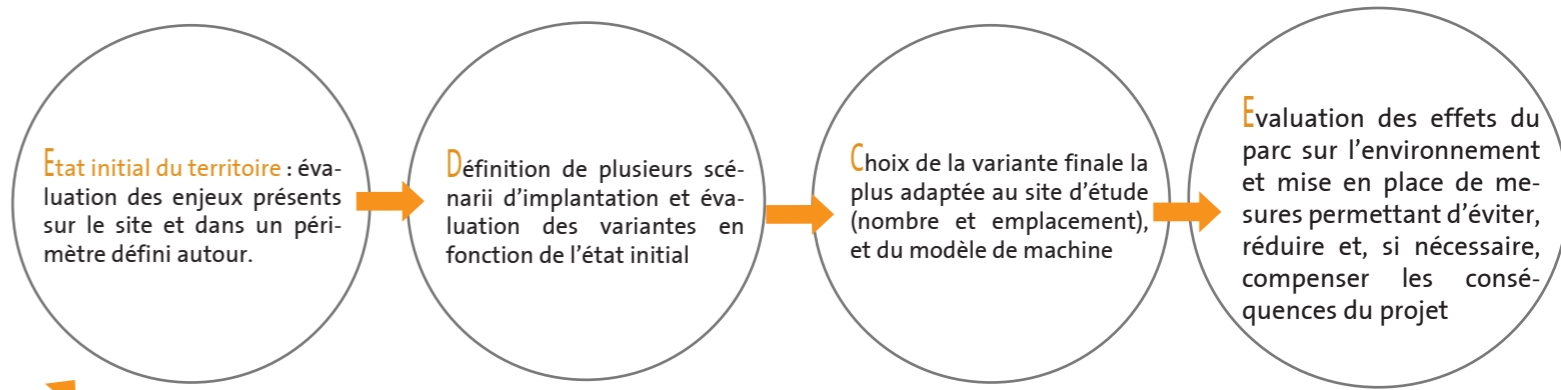
DE QUOI EST COMPOSÉ UN MÂT DE MESURE ?

- 4 anémomètres
- 2 girouettes
- 1 logger (enregistreur des données)
- 1 baromètre
- 2 sondes de température
- 1 hygromètre
- 1 balise moyenne intensité au sommet
- 1 balise basse intensité à mi-hauteur
- 3 panneaux solaires pour l'alimentation



LA RÉALISATION DES ÉTUDES

Depuis début 2017, un parc éolien est soumis à une autorisation administrative unique : la **demande d'autorisation environnementale**. Cette demande, est composée de l'étude d'impact qui explique comment les préoccupations environnementales, acoustiques et paysagères ont fait évoluer le projet jusqu'au scénario final d'implantation. Les études relatives au projet sont confiées à des bureaux d'études indépendants, spécialisés et reconnus chacun dans leur domaine d'intervention. Ainsi pour chaque volet de l'étude d'impact, le déroulement se fait comme suit :



La variante finale sera le meilleur compromis environnemental, paysager, humain et économique.

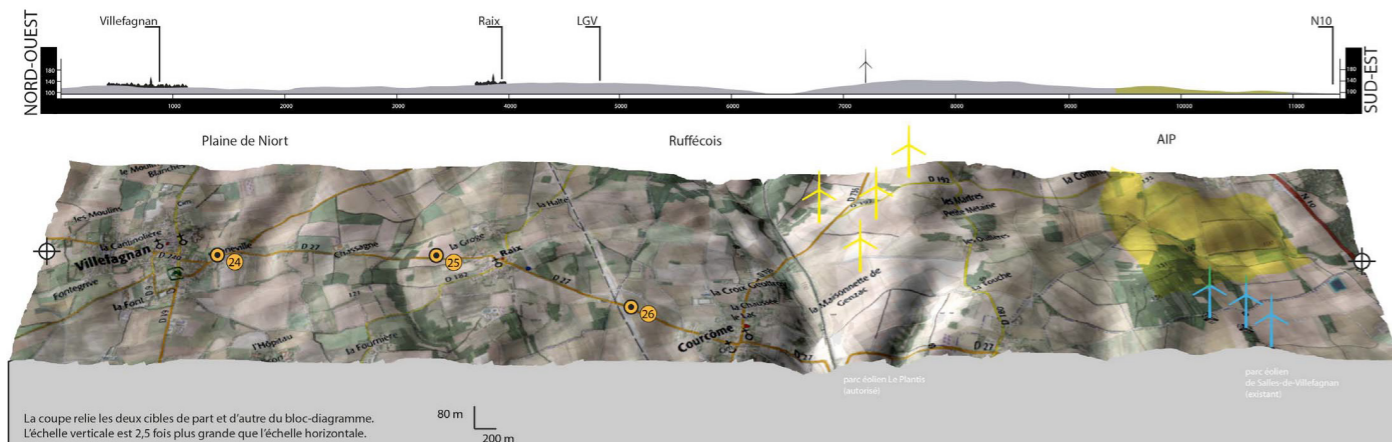


Dates prévisionnelles

L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Elle permet d'estimer la capacité du secteur à accueillir un projet éolien et d'optimiser l'implantation des éoliennes afin d'aboutir à un projet éolien cohérent avec le territoire et les paysages qui le caractérisent. Une attention particulière sera apportée aux monuments et sites classés ou inscrits du secteur (Château de Queribus, Aqueduc d'Ansignan, Eglise de Caramany, etc.) ainsi que la visibilité du parc par rapport au Canigou.

À partir de ces études plusieurs scénarii d'implantation sont élaborés. Des photomontages sont réalisés de différents points de vue importants, et depuis les lieux d'habitation les plus proches, afin de choisir le projet le plus adapté au territoire.



Exemple de bloc-diagramme et de coupe réalisés dans le cadre de l'étude paysagère du projet de Villegats (16)

L'ÉTUDE SUR LE MILIEU NATUREL ET LA BIODIVERSITÉ

Cette étude consiste à :

- Recenser et localiser précisément les zones naturelles sensibles ;
- Réaliser un inventaire de terrain des espèces animales et végétales que ces zones abritent à des périodes propices à leur observation ;
- Analyser les fonctionnalités écologiques du secteur ;
- Préciser les espaces vitaux nécessaires au maintien des espèces rares et/ou protégées au plan local, national, ou international, ainsi que le fonctionnement écologique des écosystèmes associés.

Exemple : l'étude chiroptérologique, un système d'écoute et d'enregistrement en altitude des ultrasons émis par les chauves-souris, permettant d'identifier leur nombre et les espèces concernées sera positionné sur le mât de mesure pour une année complète : le batcorder.



Exemple de batcorder utilisé pour identifier les chiroptères, sur mât de mesure. Source : ENCIS Environnement

Ces études permettent de choisir la solution qui concilie au mieux le projet éolien et le milieu naturel.

L'ÉTUDE ACOUSTIQUE

Campagne acoustique : mesure du bruit résiduel aux habitations les plus proches, pendant 2 à 3 semaines

Modélisation de l'environnement sonore autour du projet, simulation du niveau sonore généré par les éoliennes.

Optimisation de la variante d'implantation et vérification du respect de la réglementation

Oui

Non
Adaptation du fonctionnement des machines : bridages (régulation de la vitesse de rotation des pales), arrêts.

Réglementation acoustique : Arrêté du 26 août 2011 - Voir paragraphe « L'aspect sonore d'une éolienne ».

ENSEMBLE, ATTEIGNONS L'OBJECTIF DU SCÉNARIO REPOS DE L'OCCITANIE

Depuis la loi de Transition Énergétique, les régions et les intercommunalités ont été promues au premier plan pour la coordination et la planification énergie-climat. Dans ce cadre-là, l'Occitanie s'est engagée vers l'objectif ambitieux pour 2050 : devenir la 1^{ère} Région à Énergie POSitive (REPOS). Pour atteindre cet objectif il faut agir sur tous les fronts :

- Réduire les consommations d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques ;
- Couvrir les besoins résiduels par la production d'énergies renouvelables locales.

En 2015, le constat est fait que la région, produit 19,4 % de son énergie par le renouvelable local.

Ainsi le développement de l'éolien terrestre fait partie intégrante du scénario pour que l'Occitanie devienne TEPOS. En 2015, la puissance éolienne installée sur le territoire est de 1038 MW pour une production de 2314 GWh.

En termes de chiffres, cet objectif se traduit par : 5 500 MW d'éolien terrestre et 15 070 MW de photovoltaïque en 2050. L'accroissement de la puissance installée serait donc de l'ordre de 200 MW par an jusqu'en 2050. Ainsi le développement de la puissance éolienne se traduit par : l'installation de nouveaux parcs, l'augmentation des puissances des éoliennes sur les nouveaux parcs, et sur les parcs existants arrivant en fin de vie.



ABO WIND

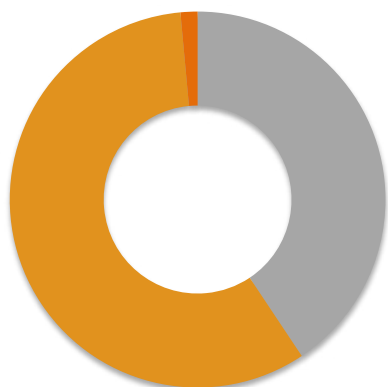


4 Agences
en France

(1^{ères} fermes en Charente et Nièvre)



160 éoliennes
en France



396 MW en Instruction

278 MW Installés

10 MW en Construction

Transition énergétique :
déclinaison des objectifs nationaux



Volonté locale : prise en main
du sujet pour les collectivités



ABO Wind développe un projet éolien avec
vous, sur votre territoire

Pour en savoir plus...

Notre démarche pour l'installation d'éoliennes sur la commune de Trilla est détaillée sur la page web suivante :

<https://www.abo-wind.com/fr/la-societe/a-propos-abo-wind/nos-projets/trilla.html>

Vous y trouverez les dernières informations sur les avancées du projet et pourrez également nous contacter pour toute question, via la page contact du site internet. Nous sommes également à votre disposition par mail ou par téléphone.

Votre contact ABO Wind

Responsable de projet :
Claire Pédeau

Tél. : +33 (0)5 32 26 13 74
@ claire.pedeau@abo-wind.fr

Responsable de la communication :
Cristina Robin

Tél. : +33 (0)5 34 31 13 43
@ cristina.robin@abo-wind.fr

ABO
WIND